

MAGHREB : DES NOUVELLES ÉLITES ISSUES DE LA MOUVANCE ISLAMISTE



Jean-Michel Salgon

Politologue, spécialiste du Maghreb

LES MOUVEMENTS ISLAMISTES officiellement reconnus ne se contentent plus, depuis une dizaine d'années au Maroc comme en Algérie d'occuper le terrain politique dans leurs secteurs de prédilection que sont l'éducation, l'action caritative et la culture, domaines dans lesquelles ils excellent pour orienter les débats et rallier de nouveaux sympathisants. Les responsables et les cadres desdits mouvements aspirent également à occuper des responsabilités au sein des institutions, des organes de l'Etat, en magnifiant la réussite personnelle et en cultivant une véritable culture managériale. Depuis 1996, en Algérie une formation islamiste est associée aux activités gouvernementales au sein d'une coalition de partis aux contours fluctuants. Soucieux de renforcer son assise dans un contexte de guerre civile, le régime a favorisé dès cette époque l'ascension de cadres d'un parti, le Hamas, qui a soutenu le coup d'Etat de janvier 1992 et la mise en place d'institutions transitoires. Le dispositif, repris depuis l'arrivée au pouvoir du président Abdelaziz Bouteflika en 1999, n'a pas été abandonné depuis. Au Maroc, une opération similaire a été favorisée par le roi Hassan II, puis consacrée par le monarque actuel plus récemment. Les islamistes, reconnaissant la légitimité du monarque comme le pluralisme politique, regroupés au sein du Parti de la justice et du développement (PJD), ont également obtenu à ce jour des responsabilités, mais exclusivement au niveau local. La tenue d'élections municipales le 12 juin 2009, dans le royaume est actuellement à l'origine de réflexions globales et de mises au point sur l'activité et la marge de manœuvres des élus locaux défendant les idéaux islamistes dans ce pays. L'expérience se révèle mitigée, les résultats électoraux décevants obtenus au niveau national par le PJD

lors de la consultation permettent néanmoins au parti d'accéder à nouveau à la présidence de communes importantes.

Algérie

Une nouvelle élite au cœur des réseaux économiques

Fragilisé par une guerre civile dévastatrice et le manque de soutien de la communauté internationale, le régime algérien, a favorisé l'accession à des postes officiels importants d'une élite se réclamant des valeurs islamiques et refusant le recours à la violence politique. Des nouveaux réseaux de clientèles devant être créés, les plus anciens regroupés au sein des diverses organisations se réclamant des idéaux nationalistes (Front de libération nationale, Union générale des travailleurs algériens, associations de moudjahiddines...) ayant démontrés leurs limites en matière de contrôle politique. Officiellement agréé le 5 décembre 1990, le Hamas, connu depuis 1996 sous l'appellation de Mouvement de la société pour la paix (MSP) qui s'était présenté aux électeurs comme une alternative au Front islamique du salut, n'était pas opposé à un tel projet. La direction du parti, bénéficiant d'une assise militante non négligeable, estimant que toute confrontation directe avec le régime était vouée à l'échec et qu'il fallait adopter une démarche progressive pour permettre l'installation à terme d'un Etat authentiquement islamique. Cet accord historique a été facilité par une série d'actes symboliques importants comme le soutien à la mise en place d'un Conseil national de transition à la suite du coup d'Etat de janvier 1992 et la participation à une élection présidentielle en 1995 boudée par l'opposition. La stratégie adoptée par cette formation se réclamant de l'héritage des Frères musulmans est traduite par un concept *la moucharaka*, terme arabe signifiant à la fois collaboration et participation. Cette refonte partielle du champ politique est articulée selon une logique élaborée et admise par la haute hiérarchie militaire et les principaux barons du régime. L'examen des différentes compositions gouvernementales depuis 1996 aboutit à une série de constats. Les Ministères stratégiques (de la défense, de l'intérieur, des affaires étrangères, de la justice...) sont toujours confiés à des militaires ou à des technocrates issus des formations dites de la famille révolutionnaire. Parallèlement d'autres portefeuilles peuvent être accessibles aux cadres islamistes. Les ministères à vocation économique ont été privilégiés, dans un contexte marqué par une mise à niveau des entreprises algériennes face à la concurrence internationale liée à une ouverture des frontières et à un abandon de la politique d'inspiration socialiste des années 1970. À l'instar de nombreux

mouvements islamistes en Turquie, en Egypte, comme en Asie, les responsables du MSP-Hamas clament que la doctrine islamique magnifie la libre concurrence, l'initiative individuelle comme le développement économique. Ils rejettent tout gain illicite, contraire à l'éthique musulmane et appellent régulièrement à une politique volontariste de développement. Ils défendent ainsi une véritable « théologie de la prospérité annonciatrice d'un véritable *muslim pride* qui ne passe plus par la confrontation armée ou l'affirmation d'un piétisme ostentatoire, mais par la performance et la compétitivité » (1). Cette culture managériale a été particulièrement défendue par les élites musulmanes en Asie du sud-est et en Egypte par la formation politique Al Wasat al Jadid, et ne fait toutefois pas l'unanimité au Maghreb, au sein de la mouvance islamiste. Ainsi, le parti Al Islah et le cheikh Abdallah Djaballah en Algérie refusent le principe d'un désengagement de l'Etat et s'opposent à la thématique néo-libérale. L'option de confier des postes à dominante économique aux cadres du MSP-Hamas ne se heurte donc aucunement à des positions doctrinales opposées. De même, en terme de clientèle électorale cette formation a toujours suscité une adhésion d'une partie des classes moyennes notamment au près des petits commerçants, séduits par le discours puritain et conservateur diffusé par l'organisation. Le dispositif a été mis en place à la suite de la première élection au suffrage universel faisant suite au coup d'Etat de janvier 1992. En novembre 1995, à la fin de la période dite de transition, des présidentielles sont organisées. Le Hamas présente un candidat, le président fondateur Mahfoud Nahnah, qui recueille 25% des suffrages. Le général Liamine Zéroual est élu, il opte dès le début de son mandat pour une coalition élargie. Dans le premier gouvernement faisant suite au scrutin, dirigé par Ahmed Ouyahia (du 5 janvier 1996 au 10 juin 1997) le MSP-Hamas se voit octroyé deux portefeuilles : le ministère des PME-PMI, confié à Abdelkader Hamitou, et le secrétariat d'Etat chargé de la pêche (Bouguerra Soltani). Dès 1997, le parti islamiste obtient des postes plus importants et la direction de sept ministères dans les gouvernements de M. Ahmed Ouyahia (1997-1998) et de M. Smail Hamdani (1997-1999) :

- Ministère de l'industrie et de la restructuration : Abdelmadjid Menasra
- Ministère des PME-PMI : Bouguerra Soltani
- Ministère des transports : Sid Ahmed Boulil
- Ministère du tourisme et de l'artisanat : Abdelkader Bengrina
- Secrétariat d'Etat chargé de l'artisanat : Mohamed Noura
- Secrétariat d'Etat chargé de l'environnement : Bachir Amrat

- Secrétariat d'Etat chargé de la pêche : Abdelkader Hamitou.

De fait, le portefeuille le plus important est confié à Abdelmadjid Menasra l'un des cadres les plus influents du parti islamiste. Né le 18 mars 1964 à Arris (Wilaya de Batna) ingénieur d'Etat en fabrication mécanique, il a occupé les fonctions de vice-président du Conseil national de transition créé en 1994 pour pallier l'absence de parlement représentatif suite au coup d'Etat de janvier 1992. Proche du président fondateur Mahfoud Nahnah, il a toujours défendu le principe d'une large participation au sein de la sphère étatique et ce en dépit d'un climat d'insécurité très important dans les années 1990. Le parti est directement associé à la politique économique visant à rétablir la situation de nombreuses entreprises publiques à caractère économique dans le but de préparer un désengagement de l'Etat. Des mesures sont prises comportant des cessions d'actifs, des réductions massives d'effectif et des restructurations. Le développement du secteur privé est favorisé par le biais de diverses réformes touchant notamment les services bancaires. Par ailleurs durant cette période, de nombreux cadres du Hamas-MSP sont élus lors d'élections intermédiaires et obtiennent des postes au niveau départemental (Assemblée populaire de wilaya) comme au niveau local (Assemblée populaire communale) (2). La coalition gouvernementale soutenant le chef de l'Etat est articulée autour de trois grandes formations politiques, qui sont outre le MSP-Hamas, le FLN (Front de libération nationale) et le RND (Rassemblement national démocratique). Lors du premier mandat du président Abdelaziz Bouteflika élu en 1999, des nouveaux postes à caractère économique ont été confiés au parti islamiste, le Ministère de l'industrie et de la restructuration et le délicat Ministère du travail et de la formation professionnelle dans un contexte de crise sociale, fonction qui est dévolue à Bouguerra Soltani ancien ministre des PME-PMI qui occupera par la suite la direction du parti suite au décès du président fondateur Mahfoud Nahnah. Le chef de l'Etat, en accord avec la haute hiérarchie militaire, estime que la formation islamiste doit prendre en charge, au même titre que les partis de la « famille révolutionnaire » une partie du mécontentement social. Cette stratégie démontre toutefois dès cette époque ses limites du point de vue électoral. Lors d'élections intermédiaires (communales et départementales), le parti MSP-Hamas est devancé par une autre formation islamiste, Al Islah, qui siège dans l'opposition et dont le discours plus radical semble plus apprécié par une frange importante de l'électorat traditionnel de cette mouvance politique. A la suite de la réélection à la présidence d'Abdelaziz Bouteflika, quatre portefeuilles sont confiés au parti lors de la nomination du gouvernement dirigé par

Ahmed Ouyahia le 26 avril 2004. Leurs titulaires conserveront leurs postes durant la totalité du deuxième mandat du chef de l'Etat :

- Ministère de l'industrie : El Hachemi Djaâboub
- Ministère des PME et de l'artisanat : Mustapha Benbada
- Ministère des travaux publics : Amar Ghoul
- Ministère de la pêche et des ressources halieutiques : Smail Mimoune

Certains dossiers considérés comme fondamentaux par le président de la République sont confiés à l'un des cadres les plus influents du MSP, Amar Ghoul. Il a été notamment chargé de superviser le colossal chantier autoroutier d'un montant total de 11 milliards de dollars, reliant sur plus de mille deux cents kilomètres les villes de Annaba et de Tlemcen, dont la majeure partie de la réalisation a été confiée à un consortium japonais (Coojal) et à une entreprise chinoise (Citic/Crcc) (3). Doté d'une solide formation scientifique, rompu aux négociations d'appareil et apprécié, pour son pragmatisme, par les barons du régime, il exerce les fonctions de ministre des travaux publics depuis 2004.

Amar Ghoul

Né le 21 février 1961 à El Abadia (Algérie), il effectue ses études secondaires à Miliana. Bachelier, il se rend à Alger pour s'inscrire à l'université dans une filière scientifique. Titulaire en 1986 d'un diplôme d'ingénieur d'Etat en génie civil, il décide de se rendre en France pour parachever sa formation. Il obtient, en 1991, un doctorat en génie nucléaire (option mécanique) délivré par la faculté des sciences de Metz. De retour en Algérie, il commence à militer au profit du parti islamiste Hamas, proche des Frères musulmans. Ingénieur contrôleur, il se présente en 1997 comme candidat du Mouvement de la société pour la paix (anciennement Hamas), dans la circonscription de Aïn Defla, l'une des wilayas les plus touchées par le terrorisme. Il est élu à l'Assemblée populaire nationale (APN) et en tant que cadre influent, il préside le groupe parlementaire du parti. Le 24 décembre 1999, il est nommé ministre de la pêche et des ressources halieutiques dans le gouvernement dirigé par Ahmed Benbitour. Après la nomination d'Ali Benflis comme premier ministre, il est reconduit dans ses fonctions. A la suite de la réélection à la présidence d'Abdelaziz Bouteflika en avril 2004, il est nommé ministre des travaux publics. Il est à ce titre chargé des grands travaux dans un contexte économique marqué par une flambée des cours pétroliers. En 2009, gardant la confiance du chef de l'Etat, il est toujours détenteur de ce poste.

Le parti n'a pas par ailleurs renoncé à influencer sur la conduite de l'Etat sur des dossiers stratégiques comme les affaires religieuses. Le MSP au même titre que les autres formations islamistes autorisées (Ennahda et Al Islah) ont favorisé l'adoption d'un régime législatif et réglementaire très restrictif pour l'expression public des autres religions. Depuis une ordonnance adoptée en 2006, l'exercice du culte, la diffusion des écrits, tout comme le prosélytisme sont soumis à des restrictions très strictes. Des peines de prison de deux à cinq ans sont prévues pour une personne qui « incite contraint ou utilise des moyens de séduction tendant à convertir un musulman à une autre religion. » ou encore fabrique « entrepose ou distribue des documents imprimés ou tout autre support ou moyen qui visent à ébranler la foi d'un musulman ». L'adoption de cette ordonnance a été considérée comme une « avancée » par les cadres du parti validant la politique de participation et de collaboration menée par l'organisation depuis 1992. Ce dispositif, reposant sur une participation d'une partie de la mouvance islamiste aux responsabilités gouvernementales, semble satisfaire la majeure partie des acteurs politiques comme la haute hiérarchie militaire. Il n'a pas contribué cependant à mettre un terme à de nombreuses pratiques délictueuses, plusieurs affaires de détournements de fonds et de corruption ont été révélées ces dernières années, notamment dans le secteur bancaire (4).

Le MSP est depuis plus d'une année l'objet de tensions internes importantes qui ont débouché sur une scission. Une partie de la direction menée par Abdelmadjid Menasra a fait savoir qu'elle rompait avec les options définies par Bouguerra Soltani, à la tête du mouvement depuis le décès du fondateur Mahfoud Nahnah. La création d'un nouveau parti a été annoncée rassemblant les dissidents.

Maroc : l'épreuve de la gestion communale

Siégeant au sein de l'opposition au parlement, le Parti de la justice et du développement (PJD), principal mouvement islamiste agréé par le pouvoir, joue un rôle non négligeable au niveau local, notamment dans les provinces du nord du pays. L'organisation rassemble de nombreux intellectuels qui aspirent à incarner une nouvelle élite et à occuper de fait de hautes fonctions au sein de l'appareil d'Etat. Ils vouent aux gémonies le modèle occidental mais refusent de mettre en cause ouvertement les bases et la légitimité du modèle monarchique. Le PJD s'inspire des méthodes et de la stratégie des Frères musulmans égyptiens comme du parti AKP actuellement au pouvoir en Turquie. Au sein du système politique marocain,

l'accession à des fonctions importantes au sein des exécutifs communaux suppose l'adhésion à des réseaux d'alliances dont la formation est rendue obligatoire par le mode de scrutin, la proportionnelle. À de très rares exceptions, aucun parti ne dispose d'une majorité confortable au sein d'un exécutif pour ne pas négocier les dites alliances. Le principe d'une participation à la gestion locale a été admis par les instances du PJD, dans le cadre d'une « démarche progressive ». La conclusion d'accords de partenariat au niveau local démontre par ailleurs, à l'ensemble des observateurs et acteurs, la parfaite adhésion aux règles du jeu démocratique du parti comme de tous ses responsables. L'organisation désirent valoriser, selon sa direction, les capacités de gestionnaire et la probité de ses cadres.

À l'occasion de sa participation pour la première fois à des élections locales, le 12 septembre 2003, le parti a décidé de ne présenter cependant des candidatures que dans certaines communes (18% des circonscriptions) tenant notamment compte d'un contexte intérieur trouble lié à des attentats meurtriers perpétrés à Casablanca (mai 2003). L'organisation obtient 320 299 voix et 593 sièges dans les exécutifs communaux. En raison de son implantation non négligeable dans les provinces du nord du pays, le PJD, au terme de négociations fructueuses, réussit à sceller des accords qui permettent au parti de gérer à la tête de l'exécutif communal, 17 communes, notamment Khénifra, Ksar El Kébir, Meknès et Temara. Le parti intègre une coalition à Casablanca et participe à la gestion de la ville. La conclusion de ces accords est délicate compte tenu du mode de scrutin. Ainsi, à Meknès, le Parti de la justice et du développement s'est allié pour obtenir une majorité stable avec six formations (5), 12 partis étant représentés au sein du conseil de la communauté urbaine. La tâche des maires n'est à l'évidence pas aisée en raison de ces contraintes politiques favorisant des alliances de circonstances et des tractations fondées sur des intérêts personnels. Si, la décentralisation a renforcé les attributions des maires les gouverneurs (préfets), les walis (préfets de région) demeurent dotés de prérogatives très importantes et d'un pouvoir de contrainte en matières de compétences comme de ressources. La marge de manœuvre est étroite. De fait, les maires islamistes se sont souvent heurtés au pouvoir central. À Meknès, le maire PJD, Abou Bakr Belkora s'est opposé au palais, aux conseillers du roi, dans une affaire largement médiatisée relative aux transports urbains marquée par les risques de faillite de la régie autonome locale. Le parti reste très divisé sur le thème de la prohibition de l'alcool et les élus locaux ont été amenés à adopter des positions plus libérales notamment en ce qui concerne l'installation de grandes surfaces alimentaires ne pratiquant aucune restriction en la matière. Les élus insistent invariablement à l'évocation de

leurs actions sur des valeurs morales en liaison avec l'éthique musulmane, en prônant le dévouement, la probité, la loyauté et la médiation. L'objectif du PJD est de former par ailleurs des professionnels de la politique susceptibles d'exercer dans le futur de plus hautes fonctions et la direction du mouvement facilite l'accession à des fonctions électives de nombreux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur.

Les récentes élections municipales (juin 2009) ont été marquées par l'apparition d'une nouvelle formation politique, le Parti authenticité et modernité (PAM) créé par un ami et ancien conseiller du roi Fouad Ali El Himma qui a pu, du fait de sa notoriété dont son influence au Palais, agréger de nombreux militants et supporters. En réaction, le PJD a pris la tête d'une vaste coalition d'intérêts désirant s'opposer à l'ascension politique annoncée du nouveau parti en prônant notamment une alliance avec l'Union socialiste des forces populaires (USFP) pourtant fondée sur aucune convergence idéologique (6). Les résultats du scrutin ont consacré le PAM, dont l'implantation est très forte en milieu rural, qui obtient 18,7% des suffrages exprimés. Le paysage politique reste toutefois très morcelé, huit formations disposent d'une envergure nationale, des petites formations bénéficient par ailleurs de l'adhésion des électeurs en raison de l'influence de notables locaux. Le PJD, qui a présenté des candidats dans un tiers des circonscriptions, a obtenu 1513 sièges : les résultats témoignent d'une solide implantation dans les grandes agglomérations du nord du pays (Casablanca, Kenitra, Larache, Oujda, Rabat, Salé, Tanger...), comme d'une absence d'un réel ancrage dans les petites localités en secteur rural dans lesquelles le parti ne présente pas de candidats ou n'obtient que de rares suffrages. Les meilleurs scores en sièges comme en voix sont obtenus à Kenitra. Le PJD arrive largement en tête dans cette localité et frôle la majorité absolue avec 29 sièges devant l'Union constitutionnelle (12 sièges), le PAM (10 sièges) et l'Istiqlal (8 sièges).

Les négociations aboutissent très rapidement à la nomination à la tête de la ville d'un des cadres les plus en vue du parti, Abdelaziz Rebbah, grâce à un accord passé avec l'Istiqlal. Né en 1962, ingénieur informaticien formé en partie au Canada, Abdelaziz Rebbah est connu pour avoir exercé le poste clé de secrétaire général de la jeunesse au sein d'une formation politique qui a recruté massivement des partisans dans les lycées et universités. De même dans d'autres grandes villes du nord, le PJD pouvait légitimement espérer accéder à la présidence comme à Rabat, Oujda, Salé et Meknès. À Casablanca, la politique de soutien au maire dans le cadre d'une coalition n'a pas été sanctionnée par les électeurs, malgré la forte abstention relevée dans la capitale économique. Le PJD est désormais la première formation en terme

de sièges comme de suffrages. Le parti dispose désormais de 32 sièges sur les 147 du conseil de la ville. Il devance le parti de l'Union constitutionnelle (27 sièges), le Parti authenticité et modernité (21 sièges) et l'Istiqlal (20 sièges). Toutefois, au terme de longues tractations parfois houleuses, le maire sortant issu de l'Union constitutionnelle réussit à se maintenir. Les accords peuvent reposer sur des ententes locales et ce en dépit de clivages politiques au niveau national. Ainsi, lorsque le parti islamiste entame des pourparlers avec le RNI, dont la liste est arrivée en tête à Tanger pour la présidence du conseil de la ville, les instances du PJD négocient leur soutien au candidat RNI contre plusieurs vice-présidences. Mohamed Najib Boulif responsable local du mouvement islamiste est proposé comme 1^{er} vice-président.

Faisant preuve de pragmatisme, l'un des cadres les plus importants du parti, Lahcen Daoudi renonce à postuler à Rabat et contribue à consacrer Fathallah Oulalou comme membre du bureau politique de l'Union socialiste des forces populaires (USFP). De fait, « l'intégration du PJD au jeu politique local a donc contribué à sa normalisation (...) les élus du PJD prétendent à la fois au statut de novices et à la professionnalisation de leur rôle, s'affichent comme des hommes de bien, voire des notables généreux engagés dans des causes désintéressées au profit de leurs électeurs, mais endossent également l'habit de serviteurs disciplinés du parti » (7). Cette stratégie politique fondée sur le compromis a permis d'améliorer la représentation du parti au niveau local.

Au total et en guise de conclusion, force est d'observer qu'au terme du processus électoral et suite à la désignation des maires, le PJD obtient la présidence de 28 communes (contre 17 durant le précédent exercice) et participe à la gestion de 53 coalitions municipales (8). Ces tractations et ces accords, avec des organisations parfois opposées aux idéaux islamistes, entachent néanmoins l'image de ses dirigeants pour la frange plus radicale du courant politique et religieux. Le parti est désormais considéré notamment dans les quartiers populaires des grandes villes comme une formation politique « comme les autres » peu soucieuse de prendre en compte les aspirations des franges les plus défavorisées de la population marocaine et le taux d'abstention particulièrement élevé dans nombre de métropoles traduit en partie cette désaffection. Le bilan du PJD en matière de gestion communale reste mitigé en raison notamment de la perte de certaines mairies, comme Meknès et Temara, dont le parti assurait la gestion. Un autre mouvement à « référentiel islamique », le Parti de la renaissance et de la vertu est apparu récemment sur la scène politique mais ne dispose jusqu'à présent que d'une faible audience (1 député et 30 sièges dans les exécutifs communaux).

Notes

1. Patrick Haenni, *L'islam de marché*, Seuil, 2005, p. 10
2. Le parti arrive en troisième position (derrière le FLN et le RND) et dispose après les élections de 924 sièges dans les Assemblées populaires communales et de 265 au sein des Assemblées populaires de wilayas.
3. Le 17 juin 2009, un convoi de travailleurs chinois escorté par des gendarmes a été l'objet d'une attaque terroriste à Mansourah (Wilaya de Bordj Bou Arréridj). Durant cette embuscade 20 gendarmes ont été tués. Les travailleurs avaient été chargés de chantiers d'un tronçon de l'autoroute est-ouest. Des bases de vie proches du consortium japonais Coojal ont été l'objet de nouvelles mesures de protection.
4. La plus célèbre et plus importante par son ampleur reste l'affaire de la banque Khalifa. De nombreux établissements financiers ont été touchés par des scandales financiers ces dernières années : la Banque nationale d'Algérie (BNA) ; la Banque commerciale et industrielle d'Algérie (BCIA) ; la Banque extérieure d'Algérie (BEA) ; la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR)...
5. Pour obtenir la présidence, le PJD s'est allié à Mekkès, avec le RNI (Rassemblement national indépendant), l'UC (Union constitutionnelle), le PRE (Parti du renouveau et de l'équité), le Parti des initiatives citoyennes et du développement, le FFD (Front des forces démocratiques) et le PDI (Parti démocratique de l'indépendance).
6. Dans un entretien accordé à la presse un dirigeant du PJD affirme : « Nous espérons étendre notre alliance avec l'USFP et former un « bloc historique » dont nos deux partis seraient le noyau, et ce afin de contrer la corruption et la déliquescence de la vie politique visé par le parti d'El Himma. » (Akhbar al Yaoum, le 25/06/2009.)
7. Myriam Catusse et Lamia Zaki, *gestion communale et clientélisme moral au Maroc : les politiques du parti de la justice et du développement, critique internationale*, n°42, p. 89-90.
8. Attajdid, le 26 juin 2009. Des maires affiliés au PJD ont été désignés notamment dans les communes de Tétouan, Larache, Fnideq et Chaouen.